

COMMUNIQUE DU CMF

Procédure de maintien de cours sur les actions de la société GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION –GIF FILTER SA- par les sociétés AURES AUTO, ECONOMIC AUTO et messieurs BASSEM ET WALID LOUKIL

Le Conseil du Marché Financier informe les actionnaires de la société Générale Industrielle de Filtration -GIF FILTER SA- que les sociétés AURES AUTO, ECONOMIC AUTO et messieurs BASSEM ET WALID LOUKIL ont, en date du 1^{er} novembre 2013, acquis 65,32%% du capital de la société GIF FILTER appartenant aux sociétés Immobilier et Développement, Artimo et Entreprises DALMAS et Cie.

A l'issue de la réalisation de cette opération en date du 1^{er} novembre 2013, la participation de la société AURES AUTO, agissant de concert avec la société ECONOMIC AUTO et messieurs BASSEM ET WALID LOUKIL a atteint 65,32% du capital de la société GIF FILTER.

En conséquence, le Conseil du Marché Financier a décidé de soumettre les sociétés AURES AUTO et ECONOMIC AUTO, et messieurs BASSEM ET WALID LOUKIL, acquéreurs du bloc de titres sus visés, à une procédure de maintien de cours visant le reste des actions composant le capital de la société GIF FILTER appartenant aux actionnaires, personnes physiques et morales, qui possèdent individuellement au plus 5% du capital de ladite société et ce, en application de la réglementation en vigueur.

Cette opération de maintien de cours se réalisera dans les conditions suivantes :

- Cours à maintenir : **D. 4,100** ;
- Nombre des actions visées : **3 561 225 actions** ;
- Période de maintien de cours : **15** séances de bourse, allant **du 11 novembre 2013 au 29 novembre 2013 inclus**.

Les actionnaires intéressés par cet avis peuvent, s'ils le désirent, présenter leurs titres à la vente auprès d'un intermédiaire en bourse de leur choix, au plus tard avant la clôture de la séance de bourse du 29 novembre 2013.